Politique sur le Comité Casino

Article 1

Mission du comité

Le Comité Casino est responsable de l'organisation de la Soirée Casino.

Il a notamment la tâche de :

(i) organiser la Soirée Casino à la session d'hiver;

(ii) assurer la gestion financière de l'événement;

(iii) assurer un prix le plus abordable possible;

(iv) déterminer l'organisme caritatif auquel seront versés les profits.

Article 2

Composition du comité

Le Comité Casino est formé des postes suivants :

(i) une personne représentante du Conseil exécutif de l'Association;

(ii) une Coordination des activités du Comité;

(iii) une Trésorerie qui assure la saine gestion financière du Comité;

(iv) une personne Responsable des commandites qui s'occupe de trouver des partenaires pour financer l'événement;

(v) une personne Responsable Marketing qui assure la promotion de l'événement et favorise la participation facultaire;

(vi) une personne Responsable à la Logistique responsable des installations, du montage des tables de jeu et des croupiers;

(vii) une personne membre de première année.